

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

MAIRIE DE COGGIA



REPUBLIQUE



FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

**COMMUNE DE COGGIA**  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 08 novembre 2024**  
**N° 67**

**OBJET : Etape 10 DOCOBAS**  
Validation des stratégies forestière et agricole communale

**Date de la convocation :** 04/11/2024  
**Nombre de membres Composants l'Assemblée :** 15  
**Nombre de Conseillers en exercice :** 15  
**Nombre de membres présents :** 09  
**Nombre de votants :** 14  
**Quorum :** 08  
**Secrétaire de séance**  
Madame BIFFARELI  
Martine

L'an deux mil vingt-quatre, et le vendredi 09 novembre, à 16 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur AMPART Jean-Claude, 1er Adjoint.

Etaient présents : Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Madame BIFERALI Martine, Monsieur SPADA Sébastien, Madame AIUTI Dominique, Madame LIBONATI Julie, MONSIEUR LAPORTE Bernard, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noelle.

Etaient absents : Monsieur COGGIA François, Monsieur RAFFALLI Louis, Madame ANDREI Brigitte, Monsieur FENECH Carmel, Monsieur ALZAPIEDI Antoine, Monsieur MALATESTA Ludovic.

Absents représentés : Monsieur COGGIA François donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique. Monsieur RAFFALLI Louis donne pouvoir à MONSIEUR AMPART Jean-Claude. Madame ANDREI Brigitte donne pouvoir à Madame BIFERALI Martine. Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis. Monsieur ALZAPIEDI Antoine donne pouvoir à Madame LIBONATI Julie.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

**La commune a souhaité élaborer un DOCOBAS (Document d'Objectifs Agricoles et Sylvicoles) afin de pouvoir disposer d'une analyse des ressources du territoire, repérer d'éventuels candidats aux activités agricoles et forestières et repérer les freins à leur installation, identifier les enjeux auxquels la commune peut répondre, définir des périmètres d'intervention prioritaires où concrétiser des opérations en faveur du maintien et de développement des activités agricoles et forestières sur le territoire.**

**Ce dispositif participe également à la transcription des orientations du PADDUC à l'échelle du territoire en matière de préservation et de mobilisation des espaces agricoles.**

**La phase de diagnostic a permis d'identifier les caractéristiques du territoire en termes d'Atouts, Faiblesses, Opportunités, et Menaces pour le développement des activités agricoles et forestières :**

<b>Volet Forestier</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les potentialités forestières économiques présentent une ressource forestière (bois de chauffage principalement) intéressante pour envisager une mobilisation dans le cadre d'une gestion forestière durable.</li> <li>• Les enjeux, forestier et pastoral, mériteraient d'être développés dans le cadre du sylvopastoralisme (secteur Majoli,...).</li> <li>• Les potentialités forestières économiques sont dans l'ensemble bien desservies.</li> <li>• D'un point de vue écologique la ressource aquatique est bien répartie sur le territoire.</li> <li>• Les ripisylves, principalement des aulnaies, participent également à cette richesse écologique.</li> <li>• 620 hectares de propriétés foncières sont soumis à Plan Simple de Gestion par le Code Forestier</li> <li>• Le morcellement des propriétés cadastrées Bois est assez faible (moyenne par compte de propriété de 6.04 hectares)</li> <li>• La contrainte des BND n'est pas forte (15%) sur le parcellaire cadastré Bois ainsi que sur les potentialités retenues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les espaces délaissés représentent 100% des surfaces forestières (2439.4 hectares).</li> <li>• La partie privée forestière se confronte à des contraintes foncières.</li> <li>• Les potentialités forestières économiques représentent seulement 26% des peuplements forestiers privés (325.8/1250.35).</li> <li>• 43% des potentialités forestière retenues à vocation économique appartiennent à des comptes de propriétés de personnes potentiellement vivantes.</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aides UE-ETAT-CTC du PDRC (remplacement par le Plan Stratégique National en cours d'instruction)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque incendie</li> <li>• La suberaie doit être entretenue et renouvelée sur le secteur de Petra Pinzuta/Cimetière</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ AAP 4.3.2 desserte forestière 2016 (remplacement par le Plan Stratégique National en cours d'instruction)</li>   <li>➤ AAP_8-5_sylviculture_maj_2017 (remplacement par le Plan Stratégique National en cours d'instruction)</li>   <li>• Développer le sylvopastoralisme avec les propriétaires forestiers et les éleveurs porcins.</li> <li>• Volonté communale d'améliorer la desserte et l'aménagement du territoire pour répondre à un enjeu DFCI</li> <li>• Recrutement d'un garde champêtre pouvant porter le message d'une gestion forestière durable</li> </ul>	
--	--

Volet Forestier	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 32 % de la commune possède des potentialités agropastorales</li> <li>• Un potentiel de développement AOC/AOP/AB</li> <li>• 507 ha sont des terrains à très bonnes potentialités agropastorales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces urbanisées proches des terrains agricoles</li> <li>• Absence d'irrigation : Le manque d'accès à l'eau potable et à l'eau brute pour les exploitations est un frein majeur</li> <li>• Des agriculteurs ont présenté leurs difficultés à trouver des terres agricoles disponibles et à obtenir un accès à l'eau et à l'électricité sur la commune afin d'étendre leurs exploitations actuelles ou d'installer de nouveaux projets</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des terrains avec des potentialités SODETEG ne sont pas exploités aujourd'hui</li> <li>• De nouveaux projets agricoles à venir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mitage et enclavement de quelques espaces agricoles</li> </ul>

Le diagnostic, les réunions participatives et les comités de pilotage ont mis en évidence les enjeux forestiers et agricoles suivant sur le territoire :

#### Volet forestier :

#### **Développer la gestion durable en forêt privée**

Pour y répondre, la commune valide une stratégie d'intervention selon les orientations suivantes et les cartographies correspondantes :

- **Remise en production de la suberaie pour assurer son maintien et son développement**
- **Mobiliser le bois de chauffage**
- **Accompagner les propriétaires forestiers privés devant bénéficier d'un Plan Simple de Gestion**

**Volet agricole :**

**Enjeu 1 : Développer la production agricole en végétal et encourager les nouvelles installations**

**Enjeu 2 : Encourager le développement du patrimoine paysager**

**Enjeu 3 : Mobiliser le foncier agricole privé**

Pour y répondre, la commune valide la stratégie d'intervention proposée dans le cadre de l'étape 10 du DOCOBAS.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le président et après avoir délibéré décide :

De valider ces orientations prioritaires qui seront, par la suite, déclinées en périmètres d'intervention, supports d'une animation future pour concrétiser des opérations répondant aux enjeux du territoire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par 14 voix valide les orientations sylvicoles du territoire dans le cadre du DOCOBAS**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.**

**Pour extrait conforme au registre.**

**Le Maire,**

**François COGGIA**

